

Compte rendu du conseil d'UFR du 28 mars 2022

Présents : Sara Ducci, Sylvie Hénon, Atef Asnacios (+ procuration Étienne Parizot), Christophe Voisin, Eleonora Capocasa, Maria-Luisa Della Rocca (+ procuration Adrien Borne), Christophe Deroulers, Sébastien Rodriguez, Cyril Chacon-Carillo, Béatrice Silva, Martin Souchal, Augustin Tinon, Farida Aït-Hamoudi

Secrétaire de séance : Sébastien Rodriguez

1- Validation du CR du conseil du 25 février 2021

Le CR est adopté à l'unanimité.

2- Maquette L3 Pro TPE (CENS du 25/03/22)

Il y a eu des changements de volumes horaires, permettant un certain nombre d'ajustements aux interventions réelles, modifiant uniquement à la marge le volume horaire total. Ces modifications ont été validées par le CENS à l'unanimité.

Approbation du CR du CUFR précédent à l'unanimité.

3- Diplômes Universitaires, confirmation des montants d'inscription

Les montants d'inscriptions de certaines formations qualifiantes (dans le cadre de la formation continue, hors du circuit de la formation initiale) ont augmenté. En général, ces frais d'inscription sont pris en charge suivant les situations, soit par Pôle Emploi, l'employeur, soit par les personnes physiques en passant ou non par leur compte formation. En tant que gestionnaire de certaines de ces formations, l'UFR récupère 10% des montants d'inscription.

La liste des formations qualifiantes dont le tarif a augmenté est :

- Utilisation de systèmes cryogéniques sans cryofluides : demande d'augmentation du tarif de 990 euros à 1020 euros
- Utilisation et conception d'équipements cryogéniques : demande d'augmentation de 1865 euros à 1950 euros

Ces deux augmentations sont dues au fait que les tarifs ont été revalorisés par la société française du vide.

- Microscopie Électronique à Transmission Avancée: pour la Formation Professionnelle Initiale (FPI) : passage de 1000 euros à 1250 euros et pour la Formation Professionnelle Continue (FPC) : passage de 2000 euros à 2500 euros

Cette modification des tarifs est due à l'augmentation du coût de la maintenance du matériel.

Pour plus de clarté sur le dispositif (volume horaire, contenu et équipe pédagogiques, gestion par l'UFR ?), il sera demandé aux responsables de chaque formation de faire une présentation devant le CENS et le CUFR réunis.

Approbation à l'unanimité des nouveaux montants d'inscription.

3- Convention ISUPFERE

La formation devait être présentée par F.-O. Lacaille. Il a eu un empêchement et il est proposé que les détails de la formation soient présentés lors du prochain CUFR.

Pour pouvoir recevoir les crédits, il y a deux avenants par an. L'avenant actuel de la convention est mis au vote.

Approbation de l'avenant à l'unanimité.

4- Information participation Physis7 au festival d'astrophysique de Fleurance

L'association étudiante Physis7 ont expliqué à l'UFR leur démarche de s'inscrire au festival d'astrophysique de Fleurance. Ils ont demandé à la direction 650€ de soutien sur les ~8200€ de coût total. Devant le sérieux du projet et le montant raisonnable demandé, la direction de l'UFR a accepté volontiers.

5- Retour visite présidente et DGS

Après 40 minutes de présentation de l'UFR, un peu moins d'une heure de questions/réponses avec la présidence et le VP recherche a suivi (sujets principaux de discussions : chaires professeurs juniors, repyramidage,...). La présentation sera mise à disposition de l'ensemble des membres de l'UFR.

A la suite de quoi, la présidente et VP recherche ont quitté la salle et une réunion, avec le DGS et la DGRH uniquement, a débuté. Une discussion a été ouverte sur le problème des BIATSS, notamment les possibilités d'avancements, et des locaux (il manque un contact officiel).

Devant la durée jugée trop courte des rencontres, une nouvelle rencontre avec le DGS sera programmée en mai.

La direction de l'UFR a trouvé cette réunion utile dans le sens où cela a été l'occasion de présenter les activités et les besoins de l'UFR directement aux services directoires de l'Université et où un dialogue semble amorcé avec la présidence, son cabinet, la DGS et la DGRH.

6- Retour rencontre représentants de l'UFR aux conseils facultaires

La rencontre avait pour but de faire connaître auprès des collègues de l'UFR les prérogatives, le fonctionnement des conseils facultaires et les politiques mises en place aux étages supérieurs.

La discussion a tourné autour de la position des conseils facultaires et du rôle/poids respectifs de la Faculté et de l'UFR sur le sujet des promotions, du GVT, des CPJ, du repyramidage, des AO distribués aux UFR, de la formation continue...

7- Questions diverses

Pression sur les locaux : mise à disposition, par l'UFR, d'une salle pour l'accueil de stagiaires en mai (fin de certains cours).